

**CONSEILS DE QUARTIER
GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DEFINITION D'INDICATEURS
DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER**

13 septembre 2014 – Maison de la Vie Associative

| Présent-e-s : 13 | Excusé-e-s : |
|-------------------------|-----------------------|
| BILLY Laurence | BEUPARLANT Georges |
| BLANCHARD Raphaël | BEURTON Jean-François |
| CHAUVET Sophie | BOUDROIT Alain |
| COPITET Roger | CAPITAINE Yves |
| DARDANNE Francis | CHARLIER Patrick |
| D'ELLOY Gabriel | CHEVALLIER Corinne |
| GACHET Claude | COLIN Patrick |
| GIRARD Jean-Pierre | DE GIVRY Anne |
| MAHIHENNI Karim | DENIS Gérard |
| MATHET Maurice | D'HARCOURT Charlotte |
| MIRGALET Jean-Paul | DIANCOURT Edwige |
| PRIN Jean-Charles | FANTOLI Jean-Claude |
| SORET Nadine | GALLET Angélique |
| | GODEBWSKI Philippe |
| | LACROIX Gérard |
| | LEBON Daniel |
| | MARCELINO Cédric |
| | MARTIN Emmanuelle |
| | MITTELLETTE Françoise |
| | PREVOTEAU Claire |
| | SICARD Béatrice |
| | TEMOIN Bernard |

Mario ROSSI, adjoint au Maire, chargé de la démocratie locale
Geneviève GARCIA, directrice générale adjointe, pôle secrétariat général
Mylène DUCRET, Nathalie DEVAULT, Bénédicte JOLY, Frédéric DUMAY, Service démocratie locale

Points à l'ordre du jour :

- travail exploratoire à l'élaboration de critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs des conseils de quartier,
- démarche de suivi.

Mario Rossi, adjoint au Maire, chargé de la démocratie locale, accueille les participants. Il précise que les conseillers de quartier réunis font partie d'un panel de personnes « repère ». Le choix d'un panel s'est avéré pertinent pour une contribution efficace et constructive pour ce premier temps de réflexion sur la recherche d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs des conseils de quartier. Cette démarche sera poursuivie et enrichie par les nouveaux conseillers de quartier, prochainement installés.

Présentation de la démarche :

Un indicateur permet d'obtenir des données objectives, donc mesurables, qui constatent un résultat, dont l'exploitation permet de faire le point par rapport à l'objectif fixé.

A partir du règlement des conseils de quartier « finalités et fonctionnement » et des conclusions des groupes de travail précédents, la liste des items et objectifs sur lesquels la réflexion relative aux indicateurs peut être lancée, est la suivante :

1. L'organisation interne d'un conseil de quartier
2. La relation avec les habitants du quartier, l'ouverture sur les autres
3. Les productions d'un conseil de quartier
4. Les valorisations d'un conseil de quartier

Les questions à se poser :

- Quel aspect est-il important de faire évoluer ?
- Pour vous, quel en serait l'idéal ?
- Que peut-on observer et mesurer objectivement, à quelle occasion, à quelle fréquence ?
- Quels indicateurs pourrait-on définir ?

4 ateliers de travail sont organisés autour de chacun des thèmes.

A l'issue des ateliers, une restitution est faite à l'ensemble du groupe et le débat est ouvert.

1) Organisation interne d'un conseil de quartier

Pistes de réflexion au sein de l'atelier :

- Règles de vie de chaque conseil de quartier : ne pas passer trop de temps sur leur élaboration, avoir une trame pour déterminer rapidement les règles de vie du CQ
- Donner de l'importance au collectif d'animation, présence d'un des co-animateurs ou membre du collectif dans les groupes de travail, en faire l'instance de définition, de priorisation par rapport à l'intérêt général.
- Mieux cadencer ces groupes de travail, programmer les rencontres, anticiper les demandes
- Mieux animer les débats, la prise de parole de tous et la régulation des temps de parole
- Veiller à une certaine assiduité des conseillers de quartier
- Etablir une liaison entre les CQ et Reims contact. Envisager l'élaboration d'un rapport régulier des requêtes traitées

Synthèse en grand groupe :

Des indicateurs pourraient permettre de mesurer la réalité :

- d'un cadre de fonctionnement effectif, de règles claires et posées.
- des temps d'intervention et de prise de parole (régulation, facilitation)
- de la définition de priorités, d'objectifs d'intérêt général
- de l'anticipation, de la programmation des rencontres
- des réponses aux besoins matériels
- du « présentéisme » des conseillers de quartier
- de la représentativité des conseillers de CQ

2) Relation avec les habitants du quartier, l'ouverture sur les autres :

Pistes de réflexion au sein de l'atelier :

- Tendre vers une meilleure représentativité des différents secteurs en séance plénière. A l'aide d'une fiche anonyme, demander aux participants : secteur d'habitation, type d'habitat (individuel ou collectif), déjà venu ou première fois ? Par quel canal d'information ? => indicateurs évoqués : Nombre de participants aux séances plénières : 1^{ère} participation ou déjà venu ?
- Tenue des séances : avoir un ordre du jour pour chaque rencontre, pas + de 3 thèmes. La réduction à 3 SP par an va réduire le nombre de thèmes pouvant être abordés => indicateur évoqué : Nombre de thèmes abordés en séance
- Associer davantage les habitants, aux groupes de travail et notamment aux balades de quartier, en faisant toutefois attention que ces balades ne deviennent pas ingérables et improductives.
- Evaluer la visibilité du CQ
- Suivi des actions d'une réunion sur l'autre
- Ouverture sur les conseils de quartier voisins par des groupes de travail inter-quartiers, sachant qu'il est parfois difficile de travailler sur les différents secteurs d'un même quartier

Synthèse en grand groupe :

Des indicateurs pourraient permettre de mesurer la réalité :

- du nombre de personnes et de la représentativité des différents secteurs (interview en début de séance (localisation, type d'habitat...))
- en séance plénière : du nombre de thèmes abordés et du temps d'expression publique
- en balade : du nombre d'habitants présents
- du lien entre les doléances écrites et de la participation de requérants aux travaux du CQ
- en séance plénière, du retour sur doléances des rencontres précédentes.
- des échanges avec les CQ voisins

3) Productions d'un conseil de quartier

Pistes de réflexion au sein de l'atelier :

- S'assurer que le conseil de quartier se soit bien approprié la sollicitation exprimée : croiser les usages, les points de vue, les territoires
- Appréhender la complexité, mesurer la diversité, la durabilité.
- Se fixer des objectifs, des priorités, se forger une vision globale à long terme. Appréhender l'écologie, l'économie d'un projet : contraintes techniques, coûts, délais, transversalité...
- Formaliser des diagnostics, élaborer des dossiers, faire des choix et des propositions concrètes, organiser des échanges argumentés avec les services, favoriser la confrontation entre l'expertise technique et celle d'usage.
- Développer la formation des conseillers de quartier

Synthèse en grand groupe :

Des indicateurs pourraient permettre de mesurer la réalité :

- de la réflexion, sur une problématique soulevée, de dépasser l'intérêt particulier pour rechercher l'intérêt général, de l'étude et de la prise en compte des différents usages dans les propositions, avis produit par le conseil de quartier
- de la définition d'objectifs, de priorités, d'une vision à long terme (économique/écologique) : de choix effectifs liés aux différentes contraintes notamment financières (coût).
- de priorités transversales, d'une diversité des sujets abordées
- de la formalisation de diagnostics, de phases d'aller-retour avec les services
- de la formation des animateurs, des référents de groupe et des conseillers de quartier.

4) Suivi et prise en compte des travaux d'un conseil de quartier (*sollicitations collectives du CQ et non requêtes individuelles*)

Pistes de réflexion au sein de l'atelier :

- Prendre le temps de mûrir et de construire les sollicitations (animer le débat, définir si intérêt particulier ou général, faire des choix).
- A contrario, parfois certaines sollicitations doivent pouvoir être prises en compte quand elles s'inscrivent dans la réalisation de travaux en cours
- Obtenir des réponses des services aux sollicitations, positives ou négatives, qu'elles soient pédagogiques, argumentées par les services, qu'elles fassent éventuellement l'objet de visites de terrain, qu'il existe une cohérence entre la position et la réponse des élus et des services.
- Etre régulièrement informés de l'avancement du traitement de la sollicitation pour éviter de relancer toujours les mêmes questions. La cadence pourrait être celle du groupe de travail suivant, environ tous les 2 mois. Un support de suivi informatisé partagé par le SDL et les membres du groupe de travail est proposé.
- Pouvoir estimer le temps entre la demande initiale du CQ et la réalisation sur le terrain => indicateur proposé : durée de traitement de la sollicitation
- Evaluer que l'on ait bien atteint le public cible et / ou le secteur géographique du quartier visé par la réalisation souhaitée par le CQ.
- Mieux faire connaître aux habitants les réalisations dues au CQ, l'apport et l'impact sur le quartier. Utiliser les supports existants Reims attractive (anciennement VRI), Internet, les réseaux sociaux. Développer la communication de proximité, de terrain, dont les formes restent à imaginer.
- Reconnaissance du travail des CQ et meilleure identification des conseillers de quartier par les habitants.

Synthèse en grand groupe :

Des indicateurs pourraient permettre de mesurer la réalité :

- de la maturation des propositions, des sollicitations individuelles vers les choix collectifs
- du nombre de réponses argumentées de la part de la collectivité
- de la cohérence entre différences des réponses (techniques – élus)
- des délais d'instruction des sollicitations.
- des documents partagés sur le web.
- du public et des zones géographiques impactés par les réalisations issues des travaux des conseils de quartier
- des délais entre la demande à la réalisation effective
- de la référence au travail du Conseil de Quartier dans la communication des réalisations
- de la communication de terrain sur les réalisations issues des conseils de quartier
- de la reconnaissance des Conseillers de Quartier

Le service démocratie locale exploitera ces éléments pour proposer un ou plusieurs temps d'approfondissement de la réflexion au groupe de travail qui sera élargi aux nouveaux co-animateurs et conseillers de quartier volontaires, afin de déboucher sur des indicateurs partagés. Le prochain groupe de travail sera programmé après l'installation et le lancement des nouveaux conseils de quartier, 1^{er} trimestre 2015.

Mario Rossi remercie l'assemblée de sa contribution riche et pertinente et lève la séance.